



Européenne Expertise

## FEDERATION NATIONALE DES CHASSEURS

13 rue du Général Leclerc  
92136 ISSY LES MOULINEAUX

<p><b>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS</b></p>
------------------------------------------------------------------------------

**Statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 JUIN 2018**

**EUROPEENNE D'EXPERTISE BOURSE**  
Société de Commissariat aux comptes  
Inscrite au tableau de la Compagnie des Commissaires aux comptes de la Cour d'appel de Paris  
Président d'Honneur de la Compagnie des Conseils et Experts Financiers  
11, Rue Saint Augustin - 75002 PARIS  
Téléphone : 01 42 61 19 14 - Télécopie : 01 42 61 54 90  
N° intracommunautaire : FR 313 534 868 89  
E-mail : [jacques.duret@europeenneexpertise.fr](mailto:jacques.duret@europeenneexpertise.fr)  
Site internet : [www.europeenneexpertise.com](http://www.europeenneexpertise.com)

**Aux adhérents,**

## **1 – Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « Fédération Nationale des Chasseurs » relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **2 – Fondement de l'opinion**

### **2.1 – Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **2.2 – Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **3 – Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Contrôle de la péréquation « dégâts de gibiers »
- Application des nouveaux statuts et les modalités d'application des nouveaux textes
- Mise en place de la nouvelle réforme de la chasse

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **4 – Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes.

## **5 – Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

## 6 – Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

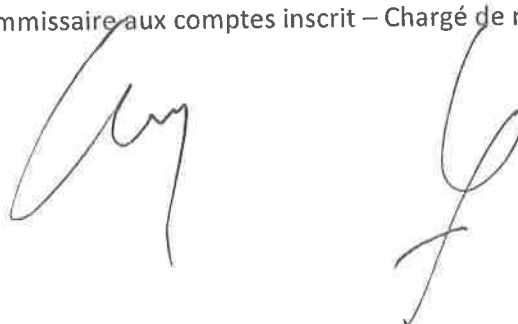
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Fait à Paris  
Le 02 janvier 2019

J.DURET – F. ROUILLE

Commissaire aux comptes inscrit – Chargé de mission



## Bilan Actif

Bilan Actif	Au 30/06/2018			Au 30/06/2017
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
<b>Actif Immobilisé</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	3 932 235	1 871 408	2 060 827	1 932 586
Fonds commercial				
Autres	8 400	8 120	280	3 080
Immobilisations en cours	6 474		6 474	
Avances				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	2 390 328	1 709 582	680 745	782 376
Installations tech., matériel et outillages industriels	53 433	46 194	7 239	8 335
Autres	336 284	260 844	75 440	100 271
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations	880 000		880 000	880 000
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	11 224		11 224	11 074
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>7 618 378</b>	<b>3 896 148</b>	<b>3 722 230</b>	<b>3 717 721</b>
Comptes de liaison				
<b>TOTAL ( II )</b>				
<b>Actif circulant</b>				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements	153 490		153 490	140 700
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Usagers et comptes rattachés	463 904		463 904	455 291
Autres	503 634		503 634	505 623
Valeurs mobilières de placement	2 104 321		2 104 321	2 104 321
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	1 745 107		1 745 107	3 656 261
Charges constatées d'avance (2)	140 511		140 511	238 237
<b>TOTAL ( III )</b>	<b>5 110 966</b>		<b>5 110 966</b>	<b>7 100 433</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler( IV )				
Primes de remboursement des emprunts ( V )				
Ecarts de conversion actif( VI )				
<b>TOTAL GENERAL ACTIF ( I à VI )</b>	<b>12 729 344</b>	<b>3 896 148</b>	<b>8 833 195</b>	<b>10 818 154</b>
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs net à réaliser : Acceptés par les organes statutairement compétents				
Legs net à réaliser : Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

## Bilan Passif

Bilan Passif	Au 30/06/2018	Au 30/06/2017
	Net	Net
<b>Fonds Propres</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	6 539 388	7 217 023
Report à nouveau		
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	-93 043	-677 635
<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports	195 072	195 072
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires commodat		
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>6 641 418</b>	<b>6 734 460</b>
Comptes de liaison		
<b>TOTAL ( II )</b>		
<b>Provisions et fonds dédiés</b>		
Provisions pour risques	205 939	205 939
Provisions pour charges	328 791	352 862
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	155 320	77 451
Fonds dédiés sur autres ressources		
<b>TOTAL ( III )</b>	<b>690 050</b>	<b>636 252</b>
<b>Emprunts et dettes (1)</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	52 648	93 969
Emprunts et dettes financières diverses	13 491	13 491
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	871 312	2 563 150
Dettes fiscales et sociales	429 823	579 368
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	30 560	10 188
Autres dettes	90 025	134 953
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	13 870	52 324
<b>TOTAL ( IV )</b>	<b>1 501 728</b>	<b>3 447 442</b>
Ecart de conversion passif ( V )		
<b>TOTAL GENERAL PASSIF ( I à V )</b>	<b>8 833 195</b>	<b>10 818 154</b>
(1) Dont à moins d'un an		
(1) Dont à plus d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		
Legs net à réaliser :		
- Acceptés par les organes statutairement compétents		
- Autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à payer		



## Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/07/2017 au 30/06/2018	Du 01/07/2016 Au 30/06/2017
<b>Produits d'exploitation</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens	85 375	75 222
Production vendue de services	268 646	248 589
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>354 021</b>	<b>323 811</b>
Production stockée		
Production immobilisée	175 195	145 018
Subventions d'exploitation	250 559	27 075
Dons		
Cotisations	11 857 507	11 963 005
Legs et Donations		
Produits liés à des financements réglementaires		
Autres produits	73 717	452
Reprises sur amortis., dépréciations, prov., transferts de charges	103 670	80 611
<b>TOTAL ( I )(1)</b>	<b>12 814 669</b>	<b>12 539 972</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	21 452	65 352
Variation de stock matières premières et autres appro.	-12 790	58 674
Autres achats et charges externes (2)	3 620 343	3 758 139
Impôts, taxes et versements assimilés	265 828	278 607
Salaires et traitements	1 503 048	1 554 509
Charges sociales	759 277	802 169
Dotations aux amortissements sur immobilisations	744 466	706 990
Dotations aux dépréciations des immobilisations		
Dotations aux dépréciations des l'actifs circulants		
Dotations aux provisions	11 710	
Autres charges	5 934 103	5 937 159
<b>TOTAL ( II )(3)</b>	<b>12 847 435</b>	<b>13 161 598</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION ( I - II )</b>	<b>-32 766</b>	<b>-621 626</b>
Excédent ou déficit transféré ( III )	655 801	468 944
Déficit ou excédent transféré ( IV )	655 801	468 944
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun ( III - IV )</b>		
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participation (4)		
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (4)		
Autres intérêts et produits assimilés (4)	33 149	38 000
Reprise sur provisions et transferts de charges		
Différence positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL ( V )</b>	<b>33 149</b>	<b>38 000</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotation financières aux amortissements et dépréciations		
Intérêts et charges assimilées (5)	603	922
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements		
<b>TOTAL ( VI )</b>	<b>603</b>	<b>922</b>
<b>RESULTAT FINANCIER ( V - VI )</b>	<b>32 546</b>	<b>37 078</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS ( I - II + III - IV + V - VI )</b>	<b>-221</b>	<b>-584 548</b>

## Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/07/2017 Au 30/06/2018	Du 01/07/2016 Au 30/06/2017
<b>Produits Exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
<b>TOTAL ( VII )</b>		
<b>Charges Exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		8 018
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		205 939
<b>TOTAL ( VIII )</b>		<b>213 956</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL ( VII - VIII )</b>		<b>-213 956</b>
Impôts sur les bénéfices ( IX )	14 953	1 940
Participations des salariés ( XII )		
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs( X )	77 451	122 810
Engagements à réaliser sur ressources affectées( XI )	155 320	
<b>TOTAL DES PRODUITS ( I + III + V + VII + X )</b>	<b>13 581 070</b>	<b>13 169 726</b>
<b>TOTAL DES CHARGES ( II + IV + VI + VIII + IX + XI + XII )</b>	<b>13 674 113</b>	<b>13 847 361</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT (total des produits - total des charges)</b>	<b>-93 043</b>	<b>-677 635</b>

## Evaluation des contributions volontaires en nature

PRODUITS	Du 01/07/2017 Au 30/06/2018	Du 01/07/2016 Au 30/06/2017
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL</b>		
CHARGES	Du 01/07/2017 Au 30/06/2018	Du 01/07/2016 Au 30/06/2017
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont redevance sur crédit_bail mobilier		
(2) Dont redevance sur crédit_bail immobilier		
(3) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(4) Dont produits concernant des organismes liés		
(5) Dont intérêts concernant des organismes liés		